

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Métiers de l'Enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré

Université de NICE SOPHIA ANTIPOLIS

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ de formations : Education, enseignement, formation

Établissement déposant : Université Nice Sophia Antipolis (UNS)

Établissement(s) cohabilité(s) : Université de Toulon

Présentation de la formation

La mention *Second degré* (2d) du master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) cohabilitée par l'université de Toulon (UT) et l'université Nice Sophia Antipolis (UNS), et dispensée au sein de l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'UNS, a pour objectif la formation au métier d'enseignant du secondaire à et par la recherche, et l'insertion professionnelle dans les établissements relevant de l'Education nationale ou dans la fonction publique d'Etat ou territoriale après obtention d'un concours.

La mention présente 22 parcours (dix parcours font partie du domaine *Lettres*, cinq du domaine *Sciences*, un du domaine *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) et deux du domaine *Economie*) dont quatre (*Lettres, Anglais, Espagnol et Mathématiques*) sont présents dans les deux établissements habilités et un seul (*Physique-chimie*) est proposé en semi-présentiel (sur site et à distance). Un tronc commun sous la forme de trois modules regroupe tous les étudiants de la mention afin de faciliter les échanges interdisciplinaires. La formation est adossée à quatre laboratoires : InterDidactique, Didactiques des disciplines et des langues (I3DL Equipe d'Accueil 6308), Unité de recherche migrations et société (URMIS) qui est une unité mixte de recherche (UMR) sous tutelle des universités Paris Diderot et Nice Sophia Antipolis, Base Corpus Langage (BCL UMR 7320) et le Laboratoire anthropologie, psychologie cliniques, cognitives et sociales (LAPCOS EA 7278). Les trois derniers laboratoires participent aux activités de la Maison des sciences de l'homme et de la société (MSHS) de l'UNS et les deux UMR participent à l>IDEX « Joint, Excellent and Dynamic Initiative ».

Le rectorat de l'académie de Nice et les directions départementales de l'Education nationale des Alpes Maritimes et du Var représentent les partenaires naturels de l'ESPE pour la formation des futurs enseignants. Ils ont participé à la construction de l'offre de formation et les praticiens de terrain assurent 25 % des enseignements dans chaque parcours du master. La liste des partenaires institutionnels et académiques, régionaux et nationaux, réunit des associations partenaires de l'école (Francas, l'association pour la fondation étudiante AFEV, l'association française de lichénologie AFL, les centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active CEMEA, les éclaireuses et éclaireurs de France EEF, les associations régionales des œuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale AROEVEN, l'institut coopératif de l'école moderne ICEM, la ligue de l'enseignement, l'office central de la coopération à l'école OCCE, les pupilles de l'enseignement public PEP, l'école des parents et des éducateurs EPE, et le réseau CANOPE. En plus de la cohabilitation de la formation par les universités de Nice et de Toulon, il existe une convention cadre liant l'ESPE de l'UNS, l'ESPE d'Aix Marseille université et le rectorat de Nice afin d'accueillir des stagiaires en suppléant l'absence de certains parcours dans l'une ou l'autre des trois universités. Une plateforme numérique permet, en sus des usages courants, la correction des évaluations en ligne, le module de culture commune intégralement à distance, des web-conférences, voire des formations hybrides (en présentiel et à distance) comme le parcours *Physique-chimie*, ce qui facilite l'accès de la formation aux étudiants ayant des contraintes particulières.

Objectifs
<p>Les objectifs visés, les compétences attendues en fin de formation (en savoirs disciplinaires, savoirs et savoir-faire didactiques, culture commune des enseignants, initiation à la recherche et mise en situation professionnelle) et les débouchés professionnels sont assez bien identifiés et en parfaite adéquation avec la formation indiquée. Il s'agit en effet d'une formation élaborée en conformité avec la réglementation, qui vise à préparer les étudiants au métier d'enseignant du secondaire à et par la recherche, ainsi qu'en alternance (au cours de la deuxième année de master M2) entre la formation à l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de Nice et le stage en responsabilité dans l'établissement d'affectation du stagiaire. Les débouchés directs (après obtention du concours de l'enseignement) ou indirects (via les concours de la fonction publique d'Etat et territoriale) sont bien identifiés mais les types d'emplois accessibles par les diplômés, hors concours de la fonction publique, y compris dans le secteur de la formation, ne sont pas indiqués.</p>
Organisation
<p>Le master <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i> mention <i>Second degré</i> (MEEF 2d) est cohabité par les universités de Toulon et de Nice. La mention est organisée en 22 parcours : dix parcours font partie du secteur <i>Lettres</i>, cinq du secteur <i>Sciences</i>, un du secteur STAPS et deux du secteur <i>Economie</i>. Quatre d'entre eux (<i>Lettres</i>, <i>Anglais</i>, <i>Espagnol</i> et <i>Mathématiques</i>) sont présents sur deux sites géographiques de l'académie (Nice et Toulon) et un seul (<i>Physique-chimie</i>) est proposé en semi-présentiel (sur site et à distance). Deux types de parcours ont été identifiés, ceux qui correspondent directement à une licence existante (comme par exemple <i>Lettres</i> ou <i>Mathématiques</i>) et ceux qui ne le sont pas (comme par exemple <i>Documentation</i> ou <i>Sciences économiques et sociales</i>) : 850h équivalent travaux dirigés (ETD) pour les premiers, 950h équivalent TD pour les seconds. Il est à noter que le parcours <i>Mathématiques-sciences</i> est peu identifiable dans le dossier d'autoévaluation de la formation fourni car il n'apparaît ni sur le tableau des effectifs étudiants de première année de master (M1), ni sur celui de l'équipe pédagogique. Il est tout de même très étonnant de constater que les parcours <i>Physique-chimie</i> et <i>Sciences de la vie et de la Terre</i> sont considérés comme des formations à l'articulation complexe avec la licence alors que l'université de Nice propose deux licences bi-disciplinaires : <i>Physique-chimie</i> et <i>Sciences de la vie et de la Terre</i>, dont l'objectif principal est justement de permettre une entrée en master MEEF pour la préparation d'un concours de recrutement d'enseignant du second degré.</p> <p>L'ensemble de la mention est construit sur la base d'un tronc commun sous la forme de trois modules ("contexte d'exercice du métier" (100h), "culture numérique" (30h), "maîtrise d'une langue vivante (LV)" (40h)) n'intervenant pas nécessairement à chaque semestre, mais regroupant tous les étudiants de la mention <i>Second degré</i> afin de faciliter les échanges interdisciplinaires, ce qui est évalué comme l'un des points forts de la formation par le rédacteur du dossier d'autoévaluation. Pour certains parcours de M1 MEEF (<i>Allemand</i>, <i>Documentation</i>, <i>Espagnol</i> (UNS), <i>Italien</i>, <i>Musique et philosophie</i>), il y a mutualisation des enseignements disciplinaires avec les parcours à dominante recherche préparant à l'agrégation de ces mêmes disciplines (de 20 à 250 h). Une analyse plus précise des volumes horaires des formations à partir du tableau fourni présentant l'équipe pédagogique montre en réalité une extrême diversité d'un parcours à l'autre. Les parcours <i>Philosophie</i> et <i>Sciences économiques et sociales</i> sont par exemple à moins de 300 heures hors tronc commun. Le comité s'interroge de plus sur des volumes horaires maximaux à 950h ETD qui semblent très élevées pour une formation en master, même professionnel, avec comme conséquence probable un temps relativement faible laissé aux étudiants pour le travail personnel, en particulier en M2 pour la rédaction du mémoire. Un tableau récapitulatif des volumes horaires totaux en M1 et en M2 pour chaque parcours aurait été apprécié.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation est adossée en parfaite adéquation à quatre laboratoires d'excellent niveau : interdidactique, didactiques des disciplines et des langues I3DL (EA 6308), unité de recherches migrations et société URMIS (CNRS, UMR 8245 et IRD 205), bases, corpus, langage BCL (UMR 7320) et le laboratoire d'anthropologie et de psychologie cognitives et sociales LAPCOS (EA 7278). Les trois derniers laboratoires participent aux activités de la maison des sciences de l'homme et de la société MSHS de l'UNS et les deux unités mixtes de recherche (UMR) participent à l'IDEX université côte d'azur (UCA) <i>joint, excellent and dynamic initiative</i>, ce qui représente un gage de qualité de la formation. Le rectorat de l'académie de Nice et les directions départementales de l'Education nationale des Alpes Maritimes et du Var représentent les partenaires naturels de l'ESPE pour la formation des futurs enseignants. Ils ont participé à la construction de l'offre de formation et les praticiens de terrain assurent 25 % des enseignements dans chaque parcours du MEEF 2d. La liste des partenaires institutionnels et académiques, régionaux et nationaux réunit des associations partenaires de l'école (Francas, AFEV, AFL, CEMEA, EEDF, AROEVEN, ICEM, ligue de l'enseignement, OCCE, PEP, EPE) et le réseau CANOPE.</p>

En plus de la cohabilitation de la formation par les universités de Nice et de Toulon, il existe une convention-cadre liant l'ESPE de l'université Nice Sophia Antipolis, l'ESPE d'Aix Marseille université et le rectorat de Nice afin d'accueillir des stagiaires en suppléant l'absence de certains parcours dans l'une ou l'autre des trois universités.

Equipe pédagogique

Le pilotage du master est assuré par un groupe de pilotage « Second degré » qui rassemble les différents responsables de parcours et se réunit trois ou quatre fois par an en fonction des besoins. Les missions du responsable du parcours sont clairement identifiées : coordination de l'équipe pédagogique et suivi des étudiants et des stagiaires. L'équipe pédagogique est composée pour tous les parcours d'enseignants-chercheurs, de personnels du Second degré affectés dans l'enseignement supérieur et de praticiens de terrain (corps d'inspection, formateurs académiques ou enseignants). Sur l'ensemble de la mention, le dossier annonce une répartition moyenne des interventions de 75 % maximum pour les enseignants de l'université et de 25 % minimum pour les praticiens de terrain. Mais il s'agit là d'une moyenne sur l'ensemble du master : par exemple, en philosophie, 97 % des enseignements sont assurés par des enseignants universitaires ; en revanche, en documentation, seulement 60 %. Sur ce point précis, le comité regrette qu'une analyse des taux d'intervention des enseignants-chercheurs n'ait pas été réalisée au regard de l'objectif du master de former les futurs enseignants à et par la recherche. Les données fournies permettent de calculer un taux moyen de 44 % des enseignements assurés par des enseignants-chercheurs, hors tronc commun, ce qui peut paraître comme tout à fait convenable dans une formation à la dimension professionnalisante avérée.

Cependant une extrême disparité existe entre les parcours : aucune heure assurée par un enseignant-chercheur dans le parcours *Economie-gestion*, 6 % dans le parcours *Education physique et sportive*, 7 % en *Lettres-histoire*, 16 % en *Physique-chimie* ; à l'opposé les parcours de *Langues et de lettres* montrent un investissement élevé des enseignants-chercheurs en termes d'heures dispensées : 76 % en *Italien*, 73 % en *Allemand* et en *Espagnol*, 67 % en *Lettres*. De plus, aucune donnée n'est fournie sur la formation par la recherche des enseignants du Second degré affectés à l'ESPE comme par exemple la proportion de docteurs parmi ces personnels ou bien les dispositifs d'aide mis en place pour la préparation d'un doctorat.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs globaux relativement stables et même en légère augmentation en M1 au cours des deux dernières années (entre 283 et 330) masquent des disparités disciplinaires importantes. Certains parcours sont à très faible effectif, moins de la dizaine d'étudiants, comme par exemple les parcours *Musique*, *Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable* STI2D, *Documentation* et *Lettres* (pour 2015 - 2016). Des propositions de développement de formations hybrides et à l'international sont faites pour faciliter l'intégration de nouveaux candidats de toute l'académie. Le comité doute tout de même de la capacité de ce dispositif à faire remonter les effectifs de manière significative dans certains parcours. Les taux de réussite à la sortie du M1 sont plutôt faibles : entre 45 et 55 %. En revanche, près de 90 % d'entre eux réussissent au concours, ce qui est globalement un excellent résultat. En revanche, quand on regarde dans le détail, on s'aperçoit que certains résultats au concours paraissent vraiment très faibles : 2,2 % de réussite en 2015 et 0 % en 2016 pour le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) d'italien, entre 10 et 11 % de réussite sur les deux dernières sessions au CAPES d'histoire-géographie. Pour certaines disciplines, la raison serait explicable par une préparation du CAPES au sein d'un master autre que le MEEF, en l'occurrence recherche : plus de 70 % des stagiaires en difficulté étaient issus d'une telle formation. Le nombre d'inscrits en M2 est étonnamment élevé, entre 275 à 487, mais ceci est possible grâce à l'augmentation du nombre de stagiaires au niveau national et de l'affectation, dans l'académie, de stagiaires titulaires d'un master autre que MEEF. Les étudiants non-titulaires du concours jouissent en fin de M1 d'un « accompagnement personnalisé » et, quand il est avéré qu'ils visent un projet professionnel dans l'enseignement, sont admis à s'inscrire en M2 et à bénéficier du stage comme les titulaires du concours. Le comité regrette qu'aucune précision ne soit apportée sur l'insertion professionnelle hors Ministère de l'Education nationale.

Place de la recherche

La formation est adossée de manière originale aux travaux d'un groupement d'intérêt scientifique (GIS) créé par l'ESPE et intitulé « Centre d'analyse des processus en éducation et formation (CAPEF) ». Ce GIS réunit une trentaine de chercheurs, enseignants chercheurs et doctorants de 15 laboratoires de l'université de Nice Sophia Antipolis et de l'université de Toulon et a pour objectif, entre autres, de rendre plus visibles les recherches dans le domaine, de faciliter les réflexions sur les nouveaux besoins, d'insérer les résultats de la recherche dans la réflexion et de contribuer à la socialisation professionnelle de jeunes chercheurs. La formation à et par la recherche est présente d'une part grâce à l'initiation à la méthodologie de recherche en M1 (20h au minimum), et d'autre part via les enseignements disciplinaires, didactiques et de culture commune. En M2, la rédaction d'un mémoire professionnel fait intervenir les travaux scientifiques du domaine étudié. Le mémoire de master fait l'objet d'un cadrage commun validé par le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique de l'ESPE. Il est très apprécié que le cadrage, qui fixe à la fois le niveau des compétences à l'écrit, celui des compétences à l'oral et les modalités d'évaluation, soit détaillé.

Place de la professionnalisation
<p>La progressivité de la formation et l'accompagnement des étudiants semblent optimaux. Dès la licence dans certains cas (aucune précision n'a été fournie pour dire quelle licence en question est concernée), une formation aux métiers de l'enseignement et de l'éducation sous forme d'enseignements (unités d'enseignement -UE- obligatoire ou libre) et de stages a été initiée. Mais le dispositif, élaboré par l'équipe pédagogique, animé par des enseignants de l'ESPE et des inspecteurs et couvrant plusieurs situations ("élèves, modalités pédagogiques, organisation de l'établissement/école"), est annoncé comme satisfaisant les étudiants. Dans le MEEF, la professionnalisation se poursuit en respectant une progressivité salutaire tout au long des deux années : d'environ 25 % au premier semestre (S1) sous la bienveillance de praticiens de terrain à environ 80 % au second semestre de M2 (S4) sous la forme d'un encadrement mixte qui réunit réflexions scientifiques et pratiques pour le mémoire et le stage. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est lisible et en cohérence avec les objectifs et les contenus du master. En revanche, on ignore si d'éventuelles certifications professionnelles sont proposées/préparées au sein du master MEEF.</p>
Place des projets et des stages
<p>La présence de projet n'est pas mentionnée. En revanche, la formation propose plusieurs types de stages : un stage d'observation et de pratique accompagnée organisé sur deux périodes totalisant cinq à six semaines en M1, encadré et évalué par un tuteur de terrain sur la base d'une grille de compétences ; en M2, un stage en responsabilité à mi-temps pour les lauréats des concours et un stage de pratique accompagnée de six semaines pour les étudiants non lauréats. Les stages sont préparés en amont par des heures de formation professionnelle. De plus, une articulation stage/recherche/formation est prévue au cours d'ateliers d'analyse des pratiques en M2. Les modalités de l'alternance entre formation à l'ESPE et présence en classe ont été élaborées progressivement et de manière efficiente pour s'établir autour d'un modèle de 2,5 jours successifs par semaine sur chaque lieu. Ce modèle successif ne permet cependant pas d'organiser des rencontres à l'ESPE de tous les étudiants de M2 des différents parcours. Les responsables du master et les corps d'inspection ont conçu conjointement un livret d'accompagnement unique de l'étudiant et des tuteurs qui paraît utile. Pour le stage en responsabilité, l'étudiant bénéficie de l'accompagnement d'un tuteur de terrain et d'un tuteur enseignant de l'ESPE : l'évaluation de stage de M2 se fait sur la base de deux rapports de visite qui intègrent une évaluation par compétences de l'étudiant. Le dossier d'autoévaluation évoque un certain désengagement des enseignants-chercheurs de cette mission de tutorat et propose, sans en donner les modalités ni un échéancier, de les sensibiliser davantage à cette mission au cœur de la réforme de la formation des enseignants.</p>
Place de l'international
<p>Un enseignement de langue vivante (anglais) dans tous les parcours est proposé au S1 (20h), au S3 (20h) et au S4 (20h), mais pas au S2 de manière inexpliquée. Ces heures de cours sont complétées par la possibilité d'utiliser des logiciels de formation en langue ou de converser avec des assistants de langue dans le centre de ressource en langue (CLV) : il n'est pas précisé si cet accès au CLV est laissé à la libre initiative des étudiants ou s'il se fait de manière plus incitative avec par exemple un test de positionnement proposé à l'entrée en M1. Cet enseignement de langue vivante doit être validé sans compensation avec un minimum de 10/20 en M2, ce qui attesterait d'un niveau B2 minimal et préparerait à la validation de la certification de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) niveau B2 en fin de M2. Compte tenu du type de formation (M1 : préparation au concours ; M2 : stages en responsabilité et mémoire), les mobilités internationales sortantes ou entrantes sont évidemment extrêmement contraintes et donc exceptionnelles. Toutefois le S1 permet l'assistantat à l'étranger pour les étudiants des parcours de langue vivante : ils bénéficient dans ce dispositif de 30 crédits européens (ECTS) du semestre 1 du M1 MEEF (semble-t-il automatiquement puisqu'il n'est pas mentionné s'il est requis une évaluation particulière sous la forme d'un rapport ou sous la forme d'une attestation du chef d'établissement d'accueil), et valident la première année de master en passant les examens du second semestre. De plus, le parcours allemand bénéficie d'une double diplomation entre le département d'Allemand de l'UNS et la <i>Regensburg Universität</i> à Ratisbonne sous la forme d'un master intégré soutenu par l'université Franco-Allemande ; des aménagements pour l'année de M1 effectuée en Allemagne ont été prévus pour assurer sur place une formation spécifique, le suivi et un stage filé sur toute l'année à raison d'un jour par semaine. Un séminaire international réunit chaque année de futurs enseignants et conseillers principaux de l'université de Landau (Allemagne), de l'université autonome de Madrid (Espagne) et l'ESPE de Nice pour échanger sur leurs pratiques respectives.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le recrutement est limité par le recteur à 35 étudiants/stagiaires maximum par parcours, sur dossier et visant l'adéquation entre la licence obtenue et le parcours de MEEF envisagé. Toutefois ce chiffre ne vaut pas pour le parcours <i>Physique-chimie</i> qui est le seul à être proposé en semi-présentiel (simultanément sur site et à distance) et qui accueille des effectifs supérieurs à 40 (le dossier ne précise pas le nombre d'inscrits à la formation à distance). De plus, le comité regrette que le dossier ne présente aucune donnée chiffrée sur le nombre de dossiers examinés, ce qui pourrait constituer un indicateur d'attractivité de la formation.</p>

Le dossier ne présente pas non plus les critères d'appréciation des demandes d'étudiants titulaires d'une licence mono-disciplinaire, comme par exemple *Histoire* ou *Chimie*, qui souhaitent s'inscrire dans un parcours bi-disciplinaire. Une évaluation de l'entrée en parcours *Documentation* ou bien en MEEF parcours *Anglais* pour les titulaires d'une licence en *Langues étrangères appliquées* (LEA) aurait pu également être fournie. La mention d'un processus d'orientation active à l'entrée du M1 pour les étudiants pour lesquels le niveau semble éloigné de la formation et du concours n'est pas très explicite et aurait mérité un certain développement. Plusieurs procédures adaptées et encadrées par l'équipe pédagogique sont mises en place pour favoriser l'orientation en cas d'échec au concours, voire au master. L'inscription en M2 des non-lauréats du concours est possible. Aucune analyse n'a été cependant réalisée sur les taux de réussite de ces étudiants de M2 qui se présentent une seconde fois au concours. D'autre part aucune proposition de dispositifs de maximisation des chances de réussite des étudiants lors d'une deuxième présentation aux concours ne figure dans le dossier. Il n'est pas non plus précisé si la préparation de concours moins sélectifs, comme par exemple certains concours d'accès au corps des professeurs de lycée professionnel (CAPLP), est proposée aux étudiants dont le niveau de connaissances disciplinaires est plus faible mais dont le savoir-faire est avéré et les gestes professionnels maîtrisés. Les passerelles semblent inexistantes à l'heure actuelle mais le document fait part dans les améliorations possibles de réorientation dans le secteur associatif, de passerelles avec la mention *Pratique et ingénierie de la formation* (PIF) et de poursuite d'études en doctorat.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Une plateforme pédagogique spécifique à l'ESPE permet, en plus des usages courants, la correction des évaluations en ligne (1500 copies par an) et l'élaboration de formations hybrides : par exemple, le parcours physique-chimie est proposé en semi-présentiel. Le module de culture commune est proposé intégralement à distance. Des web-conférences permettant l'interaction entre étudiants et enseignants sont organisées. Ces multiples formes d'enseignement facilitent l'accès de la formation aux étudiants ayant des contraintes particulières. Parallèlement, la formation aux usages du numérique, associant les médiathèques de l'ESPE et le réseau CANOPE, est présente en M1 et en M2. Il est à noter que, dès le M1, il est proposé une sensibilisation aux aspects juridiques de l'utilisation de ces outils. Néanmoins le dossier souligne que les enseignements liés aux outils numériques doivent être renforcés dans certaines disciplines. L'Unité d'enseignement (UE) de TICE doit être validée sans compensation avec un minimum de 10/20 en M2 (ce qui attesterait d'un niveau suffisant en TICE mais pas équivalent au C2i2e) : les compétences restant à acquérir pourront l'être dans les deux années qui suivent l'obtention du M2. La formation peut être validée en tout ou partie par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et peut être accessible par validation des acquis professionnels (VAP). La formation est ouverte à la formation continue mais le dossier ne précise pas si des étudiants relevant de ce dernier statut sont inscrits.

Evaluation des étudiants

Les modalités de contrôle des connaissances (combinaison de contrôle continu, d'examens terminaux ou un mixage des deux) sont exposées de manière très claire dans un document unique commun aux trois mentions du master MEEF, exposant de manière synthétique et précise les modalités de compensation, de validation et de capitalisation des UE. La première année de master est semestrialisée mais la deuxième semble annualisée. Toutefois ces modalités semblent fortement contraignantes d'où un "découragement" observé chez les "étudiants qui ne valident pas une UE au premier semestre" et relevé dans les points faibles du document fourni. Un seuil de compensation à 8 sur 20 a été fixé globalement. Mais la validation des cinq domaines de compétences s'opère sans compensation possible entre ces domaines. Les UE liées à la professionnalisation comme les mises en situations professionnelles de M1 et de M2, le mémoire et l'UE TICE de M2 ne sont pas compensables. L'UE de langue vivante de M2 ne l'est pas non plus. Toutes les UE sont capitalisables sauf l'UE de professionnalisation de M2. Le nombre d'ECTS attribué à chaque UE est précisé, la répartition des ECTS par semestre et par année est conforme mais le comité considère que la présentation des données ne permet pas un calcul aisé des ECTS délivrés par semestre en M1 (30 ECTS) ou à l'année (60 ECTS) en M2 pour chacun des parcours. Le jury d'examen, composé de l'ensemble des responsables des parcours et dont le rôle respecte la réglementation, se réunit seulement deux fois par an : il n'est pas organisé de deuxième session sauf avis médical motivé ; cette absence de deuxième session est d'autant plus préjudiciable que les UE dont la note est inférieure à 8 ne peuvent pas être compensées.

Suivi de l'acquisition de compétences

Les éléments fournis sur ce point sont très limités. Il n'est abordé que le suivi des compétences au cours des situations professionnelles à partir du référentiel de compétences de l'enseignant publié par le ministère : les compétences sont évaluées par les deux tuteurs lors des deux visites. Le suivi des compétences disciplinaires, scientifiques ou transversales ne semble pas effectué : la construction d'un portfolio est envisagée comme une proposition d'amélioration par le rédacteur du dossier d'auto-évaluation. Il serait vraisemblablement intéressant de l'élargir aux formations autres que MEEF qui approvisionnent la formation après obtention du concours. D'autre part, le dossier mentionne en tant que point faible la difficulté des étudiants de M2 lauréats des concours et issus d'un M1 autre que MEEF, à rattraper au cours de l'année d'alternance les compétences acquises en M1 MEEF et "insuffisamment maîtrisées".

Le supplément au diplôme ne figure pas dans le dossier mais un document nommé « annexe H » est fourni, qui informe quant au paramétrage de ce supplément au diplôme : les rubriques sont complétées de façon concise, les compétences acquises ne sont pas détaillées, la durée de la formation ne donne pas la répartition des ECTS délivrés par semestre et ne fait pas mention d'une annualisation de la deuxième année.

Suivi des diplômés

Le suivi des lauréats des concours est effectué annuellement, vraisemblablement par l'observatoire d'insertion professionnelle de l'université de Nice et par l'observatoire de la vie étudiante de l'université de Toulon, mais ce n'est pas clairement exprimé. Le suivi des lauréats du master seul est effectué par l'ESPE : il s'agit d'une procédure sur cinq années, initiée en 2015 et relativement légère : envoi électronique via courriel deux fois par an d'un questionnaire aidant à définir une réorientation professionnelle non identifiée jusque-là. Les données fournies sont brèves. Il n'est pas précisé de poursuites d'études en doctorat. Sur les années 2014-2015 et 2015-2016, huit étudiants ont trouvé des emplois autres que ceux obtenus par concours de l'Education nationale. Le suivi est globalement insatisfaisant pour l'instant.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Il n'est pas fait mention explicite d'un Conseil de perfectionnement ni d'un projet de création, mais diverses instances régulatrices semblent jouer conjointement son rôle et cette organisation est considérée dans le document référence comme un point fort : réunion deux fois par an des équipes pédagogiques dans le cadre de chaque parcours réunissant toutes les parties prenantes y compris les étudiants par l'intermédiaire de délégués, réunion du groupe de pilotage Second degré / Encadrement éducatif réunissant tous les responsables de parcours, le responsable de mention et la directrice de l'ESPE, et réunion au moins deux fois par an des délégués étudiants de tous les parcours *Second degré*. Leurs propositions sont remontées au Conseil d'école de l'ESPE via le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP). Parallèlement une évaluation des formations par les étudiants a été instaurée depuis la fin de l'année 2014-2015 grâce à un système automatisé (EVASY) mis à disposition par l'université. Le taux de réponses est d'environ 35 %. Les résultats, adressés à chaque responsable de parcours, ont mis en évidence certains points forts comme le rôle du tutorat mixte et a permis d'élaborer des propositions d'évolutions sur les « modalités d'évaluation des modules numériques », sur les « contenus d'enseignement du module contexte d'exercice » ou sur les « modalités d'évaluation des compétences en langues vivantes en M2 ». Mais un retour sur la manière dont l'évaluation est prise en compte par le Conseil pédagogique de chaque parcours est noté en tant que proposition d'amélioration.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une structuration pédagogique forte en cinq blocs de compétences.
- Un cadrage efficient du tutorat mixte et du mémoire.
- Une progressivité remarquable de la professionnalisation du M1 au M2.
- Des modalités d'enseignement plurielles facilitant un accès de la formation à un public contraint.
- Un environnement scientifique favorable.

Points faibles :

- Une deuxième session et une annualisation de la deuxième année absentes.
- Un enseignement de langue vivante au S2 inexistant.
- Un Conseil de perfectionnement non installé formellement au niveau de la mention

- Un supplément au diplôme absent et pas mentionné dans le dossier.
- Une représentation très inégale entre enseignants-chercheurs et praticiens de terrain dans les équipes pédagogiques de certains parcours.
- Des effectifs et/ou des taux de réussite très faibles aux concours dans certains parcours.

Avis global et recommandations :

Malgré un nombre élevé de parcours, la formation parvient à présenter un cursus bien structuré, cohérent, construit sur la base d'une progressivité professionnalisante remarquable cadrée par un tutorat mixte opérationnel et un mémoire de master, utilisant de manière efficiente des modalités d'enseignement plurielles et doté d'un environnement scientifique de très grande qualité. Mais les absences d'une deuxième session (qui, conjuguée à une non compensation multiple des UE, n'autorise aucun droit à l'erreur) et de la délivrance d'un supplément au diplôme sont regrettables et non conforme à la réglementation en vigueur. Un véritable Conseil de perfectionnement faisant intervenir également des professionnels hors équipe pédagogique et hors UNS serait utile au pilotage de la mention pour aider au repérage et à l'amélioration des points faibles, à commencer par l'attractivité de certains parcours. Une réflexion devrait être menée dans certains parcours pour ancrer davantage la formation dans la recherche, notamment en augmentant la part des enseignants-chercheurs ou des enseignants docteurs parmi les intervenants. D'autres actions visant à favoriser l'immersion dans la recherche des enseignants du Second degré en poste à l'ESPE sont probablement de mise en œuvre plus simple, comme par exemple l'association de ces enseignants aux équipes de recherche ou aux différents séminaires des laboratoires d'appui. L'intervention de ressources extérieures à l'UNS (par exemple via les outils du numérique) est une autre piste. D'autre part, les effectifs faibles dans certains parcours interrogent quant à la pérennité des formations dont certaines sont, semble-t-il, concurrencées par les masters recherche de l'université. Les leviers d'action restent limités. Au regard du dossier, une piste possible serait une réflexion conduite à l'échelle régionale sur la carte des formations. Localement, il serait possible de faire l'hypothèse que la mise en place d'un continuum de formation licence-master mieux cadré pourrait permettre de sensibiliser davantage les étudiants à la nécessité d'une formation professionnalisante de type MEEF qui associe les savoirs et les savoir-faire indispensables à l'exercice du métier d'enseignant du Second degré. D'autres pistes d'amélioration seraient peut-être à explorer par les responsables de parcours comme la mise à distance des formations qui contribue à maintenir élevés les effectifs de *Physique-chimie* ou l'ouverture à un plus large public tel que celui de la formation continue (en particulier pour les formations préparant au concours CAPLP).

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES**

MASTER MEEF-MENTION 2nd DEGRE

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-MA180014870-019779-RT

Nice, le 20 avril 2017,

Mesdames, Messieurs les Rapporteurs,

Nous vous remercions pour votre lecture attentive du dossier et pour les pistes d'amélioration proposées. Nous souhaitons apporter quelques éléments de lecture complémentaires suite au rapport d'évaluation.

- **Organisation d'une session d'examens unique**

Le calendrier de formation étant restreint (10 mois), il est difficile de concilier les périodes de stages obligatoires en établissement avec les dates de concours et les contrôles terminaux. L'organisation d'une deuxième session est particulièrement problématique en M2, où le Rectorat attend les résultats au M2 en vue de la titularisation des stagiaires. Le master MEEF PE comporte néanmoins de nombreux contrôles continus, où les modalités de rattrapage sont organisées directement avec l'enseignant responsable au sein des UE/EC. De plus, la mise en place d'une plateforme avec connexion à distance permet aux étudiants d'avoir une visibilité sur les dates des travaux à rendre, le suivi des résultats avec correction en ligne des devoirs du tronc commun.

- **L'enseignement de la LV** est inexistante sur site en S2 mais la LV fait l'objet d'un enseignement hybride sur les 2 années de formations (site et CRL), à partir de fléchage de besoins individuels par les enseignants de LV, en vue d'atteindre le niveau B2 en fin de master S4)(formation individualisée et partiellement en autonomie).

- **Composition des conseils de perfectionnement** (voir Annexe1)
Un CP a été récemment voté par le CE et proposé aux instances universitaires.

- **Le supplément au diplôme est fourni en annexe 4.**

Seul le paramétrage avait été fourni en premier lieu en raison de l'anonymat (supplément au diplôme non anonyme).

- **Représentation inégale des EC et praticiens de terrain en fonction des parcours**

Concernant la constitution des équipes pédagogiques, si l'équilibre universitaires/praticiens (75%-25%) est maintenu dans tous les parcours de manière uniforme, cet équilibre est moins vrai entre PRAG-PRCE et EC. La part des EC est souvent insuffisante en raison d'un héritage historique. Si les EC des composantes participent dans certains cas très largement à la formation (anglais, espagnol, lettres notamment), dans d'autres, les EC sont en effet sous-

représentés. Nous comptons sur le fait que la construction d'un continuum de formation L-M dans le prochain contrat favorise l'implication des EC des composantes dans la formation à niveau master. Par ailleurs, les EC affectés à l'ESPE représentent moins de 35% des effectifs d'encadrement contre 70% au minimum dans les autres composantes des deux universités et parmi ces EC, seuls 60% réalisent des travaux de recherche en lien avec l'éducation, l'enseignement et la formation. Un ré-équilibre est souhaité depuis 2013 mais plusieurs départs à la retraite d'enseignants du secondaire n'ont pu être remplacés ni transformés en postes d'EC pour des raisons d'adossement recherche considéré comme instable par l'établissement. Ce point est maintenant résolu par la création d'une URE ESPE et le recrutement d'un PR externe en 2016 sur la thématique transversale aux disciplines des apprentissages et du numérique. Toutefois, il est important de noter que parmi les 46 enseignants du secondaire et primaire affectés à l'ESPE, 8 sont titulaires d'un doctorat et 2 sont actuellement inscrits en doctorat. L'université de Nice accompagne très fortement tous les enseignants du secondaire qui s'inscrivent en thèse en leur permettant d'être déchargés d'enseignement à mi-temps durant 1 à 3 ans. Cet accompagnement explique le fort taux de docteurs parmi les enseignants du secondaire affectés à l'ESPE. Par ailleurs, le DU formation de formateurs de la mention PIF permet à tous les enseignants du secondaire de l'établissement de valider des ECTS de niveau M2 qui peuvent être complétés par une formation à la recherche en vue de la validation totale du master MEEF mention PIF.

• **Le suivi des effectifs associé à la réussite au concours** entre les 2 années de master est relativement complexe.

En effet, de nombreux candidats ont adopté la stratégie de s'inscrire en M1 pour suivre certaines UE visant plus spécifiquement le concours mais ne valident pas l'année de master, d'où des résultats relativement faibles en termes de réussite en M1. L'année de M2 bénéficie d'affectations de stagiaires au niveau national n'ayant pas préparé l'année de M1 dans l'académie ou d'étudiants ayant contourné le M1 MEEF par un M1 recherche (notamment en italien, espagnol, lettres). L'analyse des effectifs et résultats au concours mais également difficultés d'entrée dans le métier en M2 participera au maintien ou éventuellement à la fermeture de certains parcours. Une réflexion est par ailleurs engagée entre les parcours recherche et parcours MEEF, les mutualisations pour diminuer les coûts de formation n'étant pas toujours un choix optimal pour la réussite des étudiants.

Le parcours maths-sciences ne figure pas explicitement parmi les effectifs de M1 car les étudiants se destinant au CAPLP maths-sciences au sein de l'académie se préparent au concours et au métier via le MEEF 2D PC qui comporte des enseignements spécifiques de mathématiques. Une formation spécifique est ensuite dédiée en M2 avec des praticiens de terrain. Ce parcours bénéficie en M2 de nombreuses affectations hors académie. Concernant le parcours philosophie, ce dernier est fermé en M1 et M2 depuis la rentrée 2015 et ne sera pas proposé pour le futur contrat.

Quelques éléments de réponses aux autres points soulevés dans le rapport sont donnés ci-dessous.

- **Insertion professionnelle EN et hors EN**

Mise en place d'enquêtes et dispositifs en lien avec l'OIVE des deux universités. Données peu fiables actuellement en raison d'une formation récente (premiers diplômés master en 2015). Les types d'emplois hors Education Nationale ont, dans le précédent contrat, été peu exploités au sein de cette mention. L'objectif du prochain contrat sera de diversifier les supports de stages (stages dans le secteur associatif, social.) hors EN au sein de la mention 2nd degré mais également de proposer des réorientations vers une formation spécifique dans le champ de l'éducation, hors enseignement, au sein de la mention Encadrement Educatif.

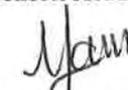
- **Tableau récapitulatif des volumes horaires M1/M2 pour chaque parcours**
(Annexe2)

- **Volume de candidatures examinées par parcours** (via application E-candidat) :
Annexe 3.

- **Les liens avec les licences** spécifiquement orientées vers l'enseignement ou présentant un parcours enseignement ont parfois été complexes et peu développés en raison de formations de licences habilitées en 2012 selon un certain cadrage et l'accréditation des formations MEEF en 2013 qui n'a pas permis de construire un continuum cohérent. Les équipes pédagogiques n'étaient parfois pas les mêmes et ne travaillaient pas ensemble. Cet obstacle sera levé dans le prochain contrat puisqu'un cadrage commun de continuum a été élaboré avec les responsables de parcours 2D puis un programme de formation spécifique à chaque discipline a été défini conjointement par le responsable pédagogique du parcours 2D MEEF et le responsable de la mention disciplinaire de Licence.

- Concernant **les certifications**, les UE de LV et numériques de la maquette sont évaluées en référence aux compétences respectivement du CLES niveau B2 et du C2i2e. Une évaluation commune est organisée sur les deux universités avec les services communs des langues pour le CLES. Les UE sont validées dans le master lorsque la moyenne générale est obtenue aux différentes Épreuves. Des étudiant(e)s peuvent donc valider les UE sans obtenir la certification CLES en raison d'un niveau insuffisant dans une ou plusieurs épreuves, ou devenir titulaire simultanément de l'UE de LV et de la certification. Les compétences en LV et numérique sont construites progressivement sur les deux années de master. Ces deux UE sont donc non compensables, uniquement en fin de master. Pour les LV, le centre de ressources en LV est utilisé comme une ressource complémentaire aux enseignements sur site. Ce sont les enseignants qui déterminent avec chaque étudiant des objectifs de formation sur l'année. Nous avons opté pour des enseignements sur site en S1 et S3 suffisamment denses (20h) pour laisser place aux semestres 2 et 4 † une formation individuelle en CRL selon le programme fixé par l'enseignant. Cela permet en fin de S4 d'évaluer les compétences attendues de niveau B2 selon des exigences communes (évaluation commune à tous les parcours).

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique



Sophie RAISIN

Conseil de perfectionnement

Parcours 2nd degré

Au moins 1 réunion par an + un Compte-rendu

Proposition de composition, à voter en CE :

- Un Responsable de parcours,
- Au moins 2 membres de l'équipe pédagogique universitaire représentant les 2 années de formation
- Au moins un(e) praticien(ne) de terrain représentant les 2 années de formation. A défaut, au moins un(e) praticien(ne) de terrain par année de formation.
- Au moins un(e) délégué(e) des étudiant(e)s par année de formation.
- Une personnalité extérieure invitée à intervenir sur des points particuliers ou réguliers.

ANNEXE 2 : VOLUMES HORAIRES

M1 Heures maquettes pour un étudiant hors tronc commun

Libellé pour l'année de formation: tronc commun ou intitulé de la partie spécifique du parcours ou de la mention	Nombres d'heures de cours (CM) devant l'étudiant	Nombre d'heures de TD devant l'étudiant	Nombre d'heures de TP devant l'étudiant	Total Nombre d'heures effectuées devant l'étudiant
M1 second degré documentation	12	380	0	392
M1 second degré économie/gestion	160	325	0	485
M1 second degré histoire/géo	126	304	0	430
M1 second degré musique	102	376	0	478
M1 second degré italien	196	248	0	444
M1 second degré allemand	108	250	0	358
M1 second degré SVT	0	570	0	570
M1 second degré anglais Nice	220	172	0	392
M1 second degré anglais Toulon	220	172	0	392
M1 second degré Maths Nice	68	425	0	493
M1 second degré Maths Toulon	68	425	0	493
M1 second degré espagnol Nice	168	250	0	418
M1 second degré espagnol Toulon	168	250	0	418
M1 second degré SES	130	330	0	460
M1 second degré Lettres Nice	135	339	0	474
M1 second degré Lettres Toulon	135	339	0	474
M1 second degré Physique/Chimie	96	282	180	558
M1 second degré EPS	78	208	134	420
M1 second degré STI2D		480	0	480
M1 second degré Tronc commun (contexte-LV-Numérique Transversal)	0	98	0	98

ANNEXE 3 : DEMANDES D'INSCRIPTION

		NB Candidatures	NB Dossiers complets	NB Dossiers incomplets	NB Dossiers en attente	Avis favorables	Avis défavo rables	Sans avis/ Vides
MENTION 2nd DEGRE / PARCOURS	TOTAL MENTION MEEF 2nd degré	864	477	93	286	385	232	243
VM1ANGLAIS	M1 MEEF ANGLAIS NICE	94	60	6	28	42	25	27
VM1ANGLAIS TOULON	M1 MEEF ANGLAIS TOULON	35	27	1	7	25	7	3
VM2ANGLAIS	M2 MEEF ANGLAIS NICE	16	5	1	10	3	6	7
VM2ANGLAIS TOULON	M2 MEEF ANGLAIS TOULON	14	5	1	8	1	5	8
VM1ALLEMAN D	M1 MEEF ALLEMAND	20	13	2	5	13	2	5
VM2ALLEMAN D	M2 MEEF ALLEMAND	1	1	0	0	1	0	0
VM1DOCUME NTATION	M1 MEEF DOCUMENTATIO N	21	16	0	5	15	1	5
VM2DOCUME NTATION	M2 MEEF DOCUMENTATIO N	5	1	2	2	0	3	2
VM1ECO- GESTION	M1 MEEF ECO GESTION	62	30	9	23	27	11	24
VM2ECO- GESTION	M2 MEEF ECO GESTION	18	1	0	10	0	2	16
VM1EPS	M1 MEEF EPS	98	83	1	13	30	61	3
VM2EPS	M2 MEEF EPS	9	3	2	4	1	4	4
VM1ESPAGNO L	M1 MEEF ESPAGNOL NICE	19	11	5	3	17	0	2
VM1ESPAGNO L TOULON	M1 MEEF ESPAGNOL TOULON	11	8	0	3	8	0	3
VM2ESPAGNO L	M2 MEEF ESPAGNOL NICE	3	2	0	1	2		1
VM2ESPAGNO L TOULON	M2 MEEF ESPAGNOL TOULON	3	1	0	2	0	1	2
VM1HISTOIRE- GEOGRAPHIE	M1 MEEF HISTOIRE GEOGRAPHIE	23	12	3	8	15	0	8
VM2HISTOIRE- GEOGRAPHIE	M2 MEEF HISTOIRE GEO	2	1	0	1	0	1	1

VM1ITALIEN	M1 MEEF ITALIEN	19	10	0	9	10	0	9
VM2ITALIEN	M2 MEEF ITALIEN	2	1	0	1	0	1	1
VM1LETTRES	M1 MEEF LETTRES NICE	27	12	6	9	13	7	7
VM1LETTRES TOULON	M1 MEEF LETTRES TOULON	21	14	1	6	13	2	6
VM2LETTRES	M2 MEEF LETTRES NICE	5	0	1	4	0	0	5
VM2LETTRES TOULON	M2 MEEF LETTRES TOULON	5	0	1	4	0	1	4
VM1MATHEMATIQUES	M1 MEEF MATHEMATIQUES NICE	57	30	9	18	31	23	3
VM1MATHEMATIQUES TOULON	M1 MEEF MATHEMATIQUES TOULON	27	17	2	8	14	9	4
VM2MATHEMATIQUES	M2 MEEF MATHEMATIQUES NICE	7	1	2	4	1	2	4
VM2MATHEMATIQUES TOULON	M2 MEEF MATHEMATIQUES TOULON	5	2	0	3	0	2	3
VM1MUSIQUE	M1 MEEF MUSIQUE	6	6	0	0	6	0	0
VM2MUSIQUE	M2 MEEF MUSIQUE	1	0	0	1	0	0	1
VM1PHILOSOPHIE	M1 MEEF PHILOSOPHIE	8	3	1	4	0	8	0
VM2PHILOSOPHIE	M2 MEEF PHILOSOPHIE	1	1	0	0	0	1	0
VM1SCIENCES PHYSIQUES	M1 MEEF SCIENCES PHYSIQUES	81	37	20	24	49	3	29
VM2SCIENCES PHYSIQUES	M2 MEEF SCIENCES PHYSIQUES	20	3	1	16	2	5	13
VM1SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	M1 MEEF SES	27	18	0	9	18	6	3
VM2SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	M2 MEEF SES	8	1	0	7	0	4	4
VM1SI2D	M1 MEEF SI2D	18	9	1	8	8	2	8
VM2SI2D	M1 MEEF SI2D	9	2	2	5	0	4	5
VM1SCIENCES VIE ET TERRE	M1 MEEF SVT	51	30	12	9	20	22	9
VM2SCIENCES VIE ET TERRE	M2 MEEF SVT	5	0	1	4	0	1	4

La présente annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Elle vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Elle est destinée à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Elle doit être dépourvue de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1. Nom(s) patronymique :

GERNER

1.2. Prénom :

DANIEL

1.3. Date de naissance (jour/mois/année) :

08/11/1979

1.4. Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant) :

0EEAO3005P 5

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME

2.1. Intitulé du diplôme :

Maîtrise,
mention MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE
L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, SECOND DEGRÉ,
Parcours type ALLEMAND

2.2. Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme :

Le Master MEEF se décline en cinq blocs de compétences : disciplinaires, didactiques des disciplines, sensibilisation à la recherche, culture commune des enseignants et mise en situation professionnelle. La formation apporte des savoirs et savoir-faire sur la discipline enseignée de la sixième aux classes de BTS, en relation avec les programmes scolaires, les champs disciplinaires transversaux liés à l'exercice du métier d'enseignant et les compétences nécessaires à leur mise en oeuvre.

2.3. Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme :

UNIVERSITÉ DE NICE
Membre de LA COMUE UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

2.5. Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement /les examens :

Les cours sont dispensés en langue française.

2.4. Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours :

UNIVERSITÉ DE NICE

3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1. Niveau du diplôme :

Niveau 1 - grade de Master - Deuxième cycle

3.2. Durée officielle du programme d'étude :

La durée est de 4 semestres - 120 ECTS

Diplômes et grades français	Niveau Nomenclature française	Niveau Nomenclature européenne (CEC)
Doctorat	I	8
Master, Titre d'ingénieur	I	7
Licence, Licence professionnelle	II	6
BTS, DUT, DEUST	III	5

3.3. Conditions d'accès :

L'accès se fait sur examen d'un dossier de candidature faisant état d'un diplôme de niveau Licence dans le domaine Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines

4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1. Organisation des études :

Le volume horaire global pour ce Master est de 734 heures (450 heures en M1 et 284 en M2)

4.2. Exigences du programme :

La formation permet d'acquérir, de manière progressive et intégrée, un haut niveau de compétences professionnelles, tant disciplinaires que didactiques et scientifiques, ainsi que celles spécifiquement liées au contexte d'exercice du métier et à la pratique professionnelle. Les enseignements, au sein du master MEEF s'articulent autour de 5 dimensions :

- enseignements disciplinaires
- enseignements didactiques
- culture scientifique et initiation à la recherche
- culture commune partagée par tous les futurs professeurs, acteurs de l'éducation ou formateurs
- stages et analyses de pratiques

4.3. Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées) et sur les crédits obtenus : (si ces informations figurent sur un relevé officiel veuillez le mentionner).

Unités d'enseignement étudiées (U.E.) et nombre de crédits.

Codes et intitulés		Nombre de crédits
Semestre 1 MEEF Allemand		: 30 crédits, 5 UE
VMALL11	UE1 Culture du monde Germanique	10
VMALL12	UE2 Langue & traduction	10
VMALL13	UE3 Methodologie disciplinaire	4
VMALL14	UE4 Culture commune	5
VMALL15	UE5 Mise en situation professionnelle	1
S2 MEEF Allemand		: 30 crédits, 5 UE
VMALL21	UE1 Culture du monde Germanique	10
VMALL22	UE2 Langue & traduction	7
VMALL23	UE3 Methodologie disciplinaire	3
VMALL24	UE4 Culture commune	8
VMALL25	UE5 Mise en situation professionnelle	2
		60

4.4. Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes.

Chaque Unité d'Enseignement fera l'objet d'un contrôle des connaissances qui peut être :

- soit un contrôle continu (notation continue résultant d'une évaluation portant sur l'ensemble des travaux et exercices écrits et/ou oraux du semestre : moyenne de 2 notes au minimum),
- soit par un contrôle continu et un examen terminal en fin de chaque semestre,
- soit par un examen terminal.

La compensation entre UE ne peut s'exercer que lorsque la note à l'UE est au minimum de 8.

Notation établissement	Notation ECTS	Répartition des étudiants ayant réussi
19 - 19	A	10 %
15.5 - 16.66	B	25 %
14.32 - 15.25	C	30 %
12.4 - 14	D	25 %
12.34 - 12.34	E	10 %

4.5. Classification générale du diplôme :

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLOME

5.1. Accès à un niveau supérieur :

Le Master Professionnel a pour vocation de déboucher sur la vie active. Mais selon les cas, sur dossier et sur autorisation, le titulaire du Master MEEF peut s'inscrire en doctorat.

5.2. Statut professionnel conféré : (si applicable)

Non applicable.

6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1. Renseignements complémentaires :

Sans objet

6.2. Autres sources d'informations :

www.espe-nice-toulon.fr

6.11 Compléments cursus :

6.12 Compléments sur le programme :

6.13 Certificats :

7. CERTIFICATION DE L'ANNEXE DESCRIPTIVE

7.1. Date :

14 avril 2017

7.2. Signature :



le president de l'universite

Sophie RAISIN

7.3. Qualité du signataire :

le president de l'universite, president
Sophie RAISIN, La Vice-présidente

7.4. Tampon ou cachet officiel :